

## Le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre la déforestation importée

### Déclaration du Groupe Agriculture

La Profession agricole est très préoccupée par la déforestation et nous sommes favorables à toutes les réflexions qui sont menées pour l'endiguer. La déforestation concerne chacun d'entre nous car elle peut avoir des conséquences sur notre vie d'un point de vue économique, social et environnemental.

Le groupe tient à expliquer que son vote d'opposition n'est pas l'expression d'un mépris pour la question mais bien d'un désaccord sur les moyens préconisés pour lutter contre son expansion. Nous avons la préoccupation que notre secteur puisse continuer à produire pour nourrir nos concitoyens, à des prix accessibles à tous.

Deux points ont focalisé l'attention du groupe de l'agriculture.

Sur la question du soja, l'avis préconise, de mettre en place un plan protéines dont une des mesures serait de conditionner les aides aux investissements des filières animales à la non-utilisation de soja importé.

Avec une baisse de 40% des importations en 10 ans, la multiplication par 8 des surfaces françaises et un cap à 250 000 ha de soja français en 2025, la filière démontre l'énergie engagée pour approvisionner le marché français.

L'enjeu est avant tout d'assurer davantage d'indépendance à nos élevages en substituant les 500 000 tonnes de tourteaux de soja non OGM consommées par an en France et majoritairement importées. En outre, les avantages agronomiques, économiques et environnementaux de cette légumineuse ne sont plus à démontrer.

Nous plaidons - depuis des années - pour la mise en place d'un plan protéines européen et pour l'instant la situation n'est pas satisfaisante ; le plan n'est pas concrétisé.

De même, les consommateurs comme les citoyens souhaitent que notre pays tende vers l'indépendance alimentaire. Il faut encourager les recherches qui sont en cours, en nutrition animale, pour remplacer le soja et pour que les aliments de substitution soient aussi efficaces.

Mais ce n'est pas encore le cas. Un investissement massif dans la recherche et la sélection variétale est un préalable à indispensable à « la réforme des secteurs économiques ».

Les conditions ne sont pas réunies aujourd'hui pour supprimer l'importation de soja. En le faisant, non seulement on mettrait en danger les filières animales mais on augmenterait également sensiblement le prix des produits pour le consommateur.

Deuxième point : les biocarburants. Le groupe de l'agriculture ne peut pas accepter que le CESE préconise la disparition des biocarburants dits de "première génération". Aujourd'hui, l'économie des biocarburants existe, elle fournit des emplois et contribue à décarboner notre pays. C'est un exemple vertueux d'économie circulaire !

Depuis les années 80, l'agriculture n'a eu de cesse de reconquérir une indépendance protéique au travers de sa filière oleopro. Citons par exemple la complémentarité huile/biocarburants/tourteaux de colza (1/3 d'huile 2/3 de tourteaux).

Nous ne pouvons pas approuver l'abandon de ces biocarburants alors que nous souhaitons au contraire que les efforts soient poursuivis pour les développer et pour améliorer leur efficacité.

Il faut préciser que si l'on supprime les biocarburants, il faudra importer encore plus de soja pour compenser la perte des coproduits que sont les tourteaux de colza, indispensables à l'alimentation animale.

La France consomme environ 7 millions de tonnes de tourteaux. 53% sont produits en France (60% de colza, 20% de tournesol, 20% de soja et protéagineux). 47% sont importés (dont plus de 95% de soja). L'objectif du Plan protéines est de réduire nos importations de 10%, avec notamment la mise en culture de plus de 500 000 hectares supplémentaires de plantes produisant des protéines dont 400 000 hectares de légumineuses. En doublant la surface de légumineuses, on améliore la résilience des systèmes agricoles et on accroît la souveraineté de la France.

Toute la démonstration qui précède la préconisation, dans l'avis, ne peut pas non plus nous convenir. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas soutenu l'insertion d'un dissensus dans la préconisation.

Le groupe a voté contre.